



RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00087

Numéro SIREN : 449 294 941

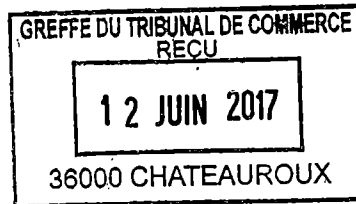
Nom ou dénomination : A.R.C.A.D. I

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2017 sous le numéro de dépôt 1321

SARL ARCAD'I

LES DORONS
36600 VICQ SUR NAHON

B-1321/2017



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	14

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	14 513	8 826	5 687	26 383
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	175		175	175
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 688	8 826	5 862	26 558
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	49 701		49 701	47 830
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 197		3 197	4 897
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 089		2 089	1 631
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 216		23 216	17 282
Charges constatées d'avance	1 505		1 505	560
TOTAL ACTIF CIRCULANT	79 708		79 708	72 200
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	94 396	8 826	85 570	98 758

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 457	1 457
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 497	18 187
Report à nouveau	3 170	3 170
Résultat de l'exercice	-346	2 310
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 778	33 124
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		22 067
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		22 067
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 040	865
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 500	9 709
Personnel	19 675	10 465
Organismes sociaux	21 069	21 582
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	472	105
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 036	842
Dettes fiscales et sociales	42 252	32 993
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	52 792	65 634
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	85 570	98 758

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	203 682	203 415
Autres produits	1 255	16
Total	204 937	203 432
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.		59
Autres achats & charges externes	74 015	68 097
Total	74 015	68 156
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	3 485	4 297
Salaires et Traitements	85 192	71 715
Charges sociales	37 910	34 737
Amortissements et provisions	5 679	18 934
Autres charges	3	3
Total	132 269	129 686
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 348	5 589
Charges financières	548	945
Résultat financier	-548	-945
RESULTAT COURANT	-1 896	4 644
Produits exceptionnels	23 464	
Charges exceptionnelles	21 656	611
Résultat exceptionnel	1 808	-611
Impôts sur les bénéfices	259	1 723
RESULTAT DE L'EXERCICE	-346	2 310

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ARCAD'I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 85 570 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 - 5 ans
- * Matériel de transport : 2 - 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 326 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	52 932	6 212	44 631	14 513
Immobilisations financières	175			175
Total	53 107	6 212	44 631	14 688
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 549	8 324	23 816	8 826
Immobilisations financières				
Total	26 549	8 324	23 816	8 826
ACTIF NET				5 862

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 212		6 212
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 212		6 212
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		44 631		44 631
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		44 631		44 631

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 56 667 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	175		175
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	49 701	49 701	
Autres	5 286	5 286	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 505	1 505	
Total	56 667	56 492	175
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	32 422
Total	32 422

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 52 792 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 500	7 500		
Dettes fiscales et sociales	42 252	42 252		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 040	3 040		
Produits constatés d'avance				
Total	52 792	52 792		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	22 019			
(**) Dont envers les associés	3 040			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 040 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 143
Personnel - autres charges à payer	19 675
Charges sociales - charges à payer	8 799
Etat charges à payer	1 036
Total	33 653

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 505		
Total	1 505		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ARCAD'I
– Les Dorons –
– 36600 VICQ SUR NAHON
SARL – RC 449 294 941

.....
PROCÈS VERBAL DE
L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 06 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept, le 06 JUIN à quinze heure, les associés se sont réunis à VICQ-SUR NAHON - 36600 en assemblée générale ordinaire sur convocation de la co-Gérante, Sylviane ALCHEIK

Sont présents

sur convocation de la Gérante,

Monsieur Damien DESVIGNES propriétaire de 100 Parts

Madame Sylviane ALCHEIK propriétaire de 100 Parts

Monsieur Charles ALCHEIK propriétaire de 95 Parts, co-grant

Monsieur David ALCHEIK propriétaire de 105 parts

soit un total de parts présentes de 400, représentant la totalité du capital libéré.

Madame Sylviane ALCHEIK préside la séance en qualité de co-Gérante et associée.

La Présidente dépose sur le bureau :

- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la Gérante, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Quitus au Gérant
- Affectation des résultats

SA

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la Gérante quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constate une perte pour l'exercice s'élevant à 346 euro, somme affectée en totalité au compte de réserve..

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérante et les associés.

SA Certifié conforme à l'original

Sylviane Alcheik
